



Douchy-les-Mines, le 7 décembre 2012

**Monsieur Michel LEFEBVRE**  
Maire de la Ville de Douchy-les-Mines  
Vice-président du Conseil Général

A

**Madame Cécile ROGEZ**  
Présidente de l'ACSRV  
34, Avenue de Condé  
59300 VALENCIENNES

Madame la présidente,

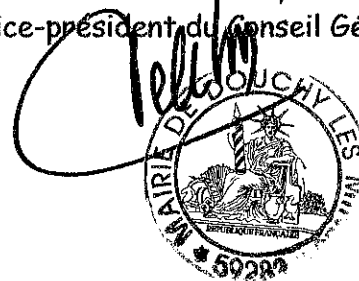
Recu le 11 DEC. 2012

Pour votre information, vous trouverez ci-joint copie du courrier que j'ai souhaité adresser à Madame LIBRIZZI, Présidente de la CAF du Nord.

Je ne manquerai pas de vous transmettre la réponse qui me sera faite.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Michel LEFEBVRE**  
Maire de Douchy-les-Mines  
Vice-président du Conseil Général



Douchy-les-Mines, le 29 novembre 2012

Monsieur Michel LEFEBVRE  
Maire de Douchy-les-Mines  
Vice-Président du Conseil Général du Nord

à

Madame Lydie LIBRIZZI  
Présidente  
CAF du Nord  
Direction territoriale de Valenciennes  
59863 LILLE Cedex 9

COPIE

Réf. : CAB 2012 - 367

Madame la Présidente,

Recu le 11/12/2012

J'ai récemment été alerté par les responsables des Centres sociaux du Valenciennois des menaces pesant actuellement sur les services proposés aux familles modestes de ce territoire.

En effet, la CAF du Nord envisagerait de mettre un terme au financement, sur fonds propres, de diverses actions destinées aux publics défavorisés. Pour le seul arrondissement de Valenciennes, la CAF du Nord entendrait réduire de quelque 274.000€ sa participation financière au fonctionnement des 19 Centres sociaux.

En outre, en l'absence de toute information fiable concernant le montant des enveloppes qui leur seront versées, ces structures se trouvent dans l'impossibilité d'établir leurs budgets prévisionnels et de programmer leurs activités pour l'année à venir, à quelques semaines du passage à la nouvelle année.

Je tiens attirer votre attention sur les conséquences désastreuses d'un désengagement de la CAF du Nord du financement des Centres sociaux, en particulier dans le Valenciennois, territoire où résident de nombreuses familles en grande difficulté.

Compte tenu des contraintes financières pesant sur les collectivités territoriales et du gel des dotations d'Etat depuis 2010, la plupart des communes du Valenciennois ne seront pas en mesure de compenser la réduction des crédits accordés aux Centres sociaux. A titre d'exemple, la commune de Douchy-les-Mines ne pourra abonder son financement au Centre social implanté sur son territoire au-delà des 74.000 € versés en 2012.

.../...

.../...

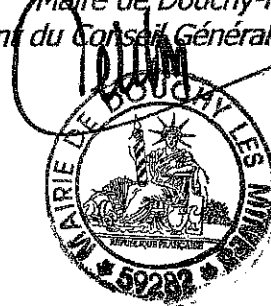
Faute de moyens, ces structures se verraient donc contraintes de supprimer certains services ou prestations, tels que les voyages familiaux, les actions éducatives de loisirs, les haltes garderies, la ludothèque Le Petit Poucet, l'action Boîte à mots...

Dans le contexte économique et social actuel, toute diminution de la participation financière de la CAF du Nord à l'activité des Centres sociaux se traduirait inmanquablement par une réduction de l'aide et de l'assistance apportées à des populations en grande souffrance ou en situation de grande précarité.

Particulièrement préoccupé par cette situation, je vous demande bien vouloir prendre toute disposition nécessaire permettant aux Centres sociaux de pérenniser leurs actions en direction des familles du Valenciennois.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel LEFEBVRE  
Maire de Douchy-les-Mines  
Vice-Président du Conseil Général du Nord



2012